

casonné la mort sans intention de la donner ; ministre public, M. Saint-Aubin, procureur de la République ; défenseur, M. Hochart. — Deuxième affaire : Edmond-Julien Provost, attentat à la pudeur ; ministre public, M. Jacquinet, substitut ; défenseur, M. Cadez.

Jeudi 15 juin. — Première affaire : Louchard, tentative d'incendie volontaire ; ministre public, M. Bougon, substitut ; défenseur, M. Belanger.

Deuxième affaire : Guislain George, faux en écriture de commerce ; ministre public, M. Bougon, substitut ; défenseur, M. Fropo.

Vendredi 16 juin. — Première affaire : Adrien-Alcide Frouquet, incendie volontaire ; ministre public, M. Jacquinet, substitut ; défenseur, M. Romain Dumerais.

Deuxième affaire : Emeri-Joseph-Ble, M. Jacquinet, substitut ; défenseur, M. Lombard.

Troisième affaire : Edmond-Joseph-Ble, M. Bougon, défenseur ; M. Fropo.

Samedi 17 juin. — Auguste-Joseph-Julien Berquet, le parlicide de Beaudricourt ; ministre public, M. Saint-Aubin, procureur de la République ; défenseur, M. Dubron, avocat à Douai.

Lundi 19 juin et jours suivants. — Emile-Alexandre-Joseph Boulanger, faux en écritures authentiques et publiques et usage de ces faux, M. Saint-Aubin, procureur de la République ; défenseur, M. Hattu, avocat à Douai.

Anzin. — On lit dans le *Courrier du Nord* : « Un de nos lecteurs nous écrit que, passant hier vers huit heures du soir à Anzin, près du chantier de la Compagnie, il a été témoin d'une scène scandaleuse. « Une femme ivre était entourée d'une centaine de gamins, qui prenaient plaisir à la bouillir et à la faire tomber. La malheureuse était couverte de sang et de boue, parait-il. Des ouvriers regardaient en riant ce spectacle, sans chercher à intervenir. Si peu digne de pitié que soit une femme ivre, il est déplorable de voir le mépris public descendre jusqu'à la férocité. »

Avènes. — La semaine dernière, la famille Dussat, meunier à Selesches, composée du père, de la mère et de 3 enfants a failli être la victime d'un empoisonnement causé par la ciguë (persil sauvage).

Après avoir mangé de la viande assaisonnée de cette plante, ils furent pris de coliques accompagnées de vomissements qui mirent pendant plusieurs jours leur vie en danger.

La ciguë a beaucoup d'analogie avec le persil de nos jardins ; c'est ce qui explique la méprise dont la famille Dussat a été victime.

Cambrai. — On annonce la mort de M. l'abbé Broquet, curé de Saint-Rémy-mal-Bât.

Boulogne-sur-mer. — Dans la nuit, de lundi à mardi, vers une heure, le nommé Pierre Lagueur, extracteur de pierres, passait sur la promenade des Petits-Arènes. Ayant aperçu sur un banc un individu en conversation intime avec une femme, il eut la mauvaise inspiration de l'interpeller.

L'autre, jaloux, furieux d'être dérangé dans son entretien, le menaça de son revolver, et joignant le geste à la parole, il lâcha la détente. Le malheureux interpelleur tomba baigné

Les pertes sont évaluées à dix-huit mille francs et couverte par une assurance. L'enquête n'a pu établir la cause de ce sinistre : toute fois les ouvriers ayant quitté l'atelier à sept heures, on croit assez difficilement à une imprudence.

Demain. — Le Conseil municipal, convoqué pour remplacer MM. Laurette, maire et Crepin, adjoint, a nommé M. Delcampre-Bridoux, maire, par 19 voix sur 24 votants et M. Léon Dienne, adjoint, par 16 voix sur 24 votants.

Lemé. — Un terrible accident vient d'affliger bien douloureusement une pauvre famille de Lemé (Aisne).

Mercredi dernier, dans l'après-midi, un des enfants des époux Flammant, âgé d'environ 10 ans, était monté sur un cerisier, quand un de ses camarades, qui était auprès de l'arbre, l'avertissant que quelque un venait, il eut la suite et malencontreuse idée de sauter sur une tige qui était près du cerisier. Il tomba si malheureusement qu'un des pieds de la tige, nouvellement élaguée, lui pénétra dans le ventre et lui fit une large et profonde blessure.

Le pauvre enfant ne devait pas survivre à sa blessure, il mourut dans la nuit après de grandes souffrances.

Raismes. — Les promeneurs qui longeaient la lisière de la forêt de Raismes furent exposés dimanche à une fort désagréable surprise.

Vers trois heures de l'après-midi l'un d'eux se trouva tout à coup en face d'une corde attachée à une branche d'arbre.

On descendit le pendu, qui ne put être ramené à la vie, malgré les soins les plus e... pressés.

Le suicidé fut bientôt reconnu. C'est un nommé Hubert Bondait, âgé de 30 ans. Il y a quelque temps il était employé comme journalier au dépôt des tramways. Il en fut renvoyé le 30 mai dernier. On suppose qu'après avoir dépensé à Valenciennes sa paie du mois, à bout de ressources, il s'est donné la mort. Dans ses poches, on n'a trouvé qu'une pièce de cinq centimes.

Une femme avait vu passer devant elle Bondait, l'air égare, quelques minutes avant qu'on se retrouvât pendu.

Montreuil-sur-Mer. — Le grand concours international de cette ville, qui s'ouvrira le dimanche 11 juin, pour se terminer le 4 juillet, s'annonce d'une manière splendide.

Il y aura douze cibles et 5,000 fr. de prix et de primes seront décorés aux vainqueurs.

Grand tir d'honneur, tir à toutes armes. — 200 fr. en espèces et médaille de vermeil.

Grand tir aux pigeons. — 200 fr. en espèces.

Pour la cible à volonté, il y a vingt prix d'honneur, composés de médailles et d'objets de valeur.

Puis viennent les concours à la belle balle et le prix d'honneur du tir à soixante mètres.

De dernier, outre 200 fr., comprend une médaille de vermeil de grand module.

Vingt prix encore pour la cible à volonté, le premier représenté par une corbeille riche en cristal faillé.

Dans ce tir à soixante mètres, le concours à la belle balle a pour premier prix une statuette en bronze de Shakespeare, œuvre d'art.

TRIBUNAUX
Un abbé acquitté

Grenoble, 4 juin.

Hier est venue, devant la chambre des appels correctionnels de la cour de Grenoble, la poursuite intentée contre l'abbé Verron, vicaire de l'église (Ain), prévenu d'attentat et de destruction de drapeaux placés sur le portail du presbytère par le maire de la commune, le 14 juillet 1881. Successivement poursuivi pour ce fait devant le tribunal de Gex et la cour d'appel de Lyon, l'abbé Verron fut acquitté. Mais la cour de cassation cassa l'arrêt de la cour de Lyon et renvoya l'abbé Verron devant la cour de Grenoble. M. le procureur-général Lereix occupa le siège du ministère public, M. Doublé, du barreau de Lyon, a présenté la défense de l'abbé Verron et demanda son acquittement. Après trois heures de délibération, la cour, dit le *Nouveliste de Lyon*, a rendu un arrêt confirmant l'abbé Verron à 15 francs d'amende et aux dépens.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(Service télégraphique particulier)
Séance du 6 juin 1882
PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

INTERPELLATION

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. de Lanessan, sur les actes des agents de la police dans la soirée du samedi, 27 mai, au boulevard Saint-Michel.

M. de Lanessan : Une réunion des députés de Paris a décidé qu'une interpellation était nécessaire relativement aux faits qui se sont passés au boulevard Saint-Michel. Je ferai cette interpellation avec modération.

Entre onze heures et onze heures et demie, un millier d'étudiants descendaient le boulevard Saint-Michel en chantant les uns la *Marseillaise*, et les autres un chant d'insulte. Entre les rues soutif et Cujas, les agents de police se précipitèrent sur les étudiants et sur tous les passants avec des cailloux et des sabres nus, frappant à tort et à travers.

Les rues étant fermées par les agents, les étudiants se précipitèrent dans les cafés où ils furent poursuivis par les agents de ville qui frappèrent sur tout le monde, garçons et consommateurs. L'incident fut que dans cette circonstance grave, il a voulu s'entourer de documents authentiques : il les soumet à la Chambre.

Tous ces témoignages indiquent que les agents étaient déterminés à l'avance à frapper les étudiants et à les faire passer par tous les tourments légaux. Des plaintes ont été faites à des passants avec le tranchant du sabre. L'étudiant Aubry, très grièvement blessé, fut accueilli par les rires des agents, qui s'écrièrent : celui-ci a son affaire ; c'est très bien fait !

L'incident s'étend sur le cas de M. Jacquot, le

Berne, 6 juin.

Par 63 voix contre 20, le Conseil national a voté la proposition suivante :

« Le Conseil national rend hommage, au nom du peuple suisse, à la mémoire de Joseph Garibaldi et à ses idées au sujet de la cause de la grande patrie. »

Les députés qui représenteront aux funérailles de Garibaldi le roi, le gouvernement, le peuple suisse, le Sénat et la Chambre des députés, partiront probablement demain pour Caprera.

Le jour où auront lieu la crémation et les funérailles n'est pas encore officiellement fixé. Plusieurs villes de l'Italie ont voté un crédit pour élever dans leurs murs un monument à Garibaldi.

Le Pro-syndicé de Rome a demandé à Menotti l'épée de son père, afin de la conserver au Capitole.

Le soir doit avoir lieu au Grand-Orient une réunion des Italiens résidant à Paris, dans le but de s'entendre pour une manifestation en l'honneur de Garibaldi.

Les membres du comité de direction du Groupe fraternel républicain des anciens défenseurs de la patrie, réunis extraordinairement hier soir à l'occasion de la mort de Garibaldi, ont décidé à l'unanimité qu'une couronne serait offerte, au nom de la société, lors des funérailles.

Une adresse, signée par tous les membres, a été transmise immédiatement à la famille du défunt.

La Loge « la Renaissance », réunie également hier, a adressé à la famille Garibaldi aux Loges italiennes ses vifs regrets de la mort de Garibaldi.

Le maire de Lyon a envoyé un télégramme à Menotti Garibaldi pour lui présenter ses compliments de condoléance, lui rappelant que son père fut en 1870 acclamé citoyen de Lyon.

On croit que la crémation du corps de Garibaldi aura lieu après-demain.

Le docteur Pini, secrétaire de la Société milanaise de crémation, est parti hier soir pour Caprera, afin de préparer l'opération.

Le duc de Gênes, le général Carava, le colonel Morozzo et deux autres membres des cérémonies vont à Caprera représenter le loi aux funérailles.

Le duc de Gênes est arrivé. Il s'embarquera demain à bord du navire *Messagero* de la marine royale, avec les personnes qui doivent assister aux funérailles de Garibaldi.

On prépare pour dimanche, à Rome, une grande apothéose de Garibaldi au Capitole.

Rome, 6 juin.

Les députés et les personnages officiels qui vont assister aux funérailles de Garibaldi seront transportés à Civita-Vecchia par deux trains spéciaux, qui partiront demain, le premier à 2 heures et le second à 4 heures 1/2.

La traversée de Civita-Vecchia à Caprera se fait en dix heures environ.

Le duc de Gênes quittera Rome par le second train.

Rome, 6 juin.

Les députés et les personnages officiels qui vont assister aux funérailles de Garibaldi seront transportés à Civita-Vecchia par deux trains spéciaux, qui partiront demain, le premier à 2 heures et le second à 4 heures 1/2.

Les opérations à terme
Paris, 6 juin, 10 h. 30 m. soir.

Le Gouvernement a déposé, avant la levée de la séance, un projet de loi tendant à reconnaître la régularité des opérations à terme à la Bourse.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES
à la Chambre

L'assimilation des grades dans la marine

La commission qui s'occupe du projet d'assimilation au grade de capitaine de frégate, des mécaniciens en chef, commissaires adjoints, etc. vient d'adopter le rapport de M. Gasconi.

M. Drey et plusieurs membres ont manifesté le regret que le ministre ne pût pas plus loin les efforts pour faire disparaître les anomalies existant au sujet des assimilations.

On s'est plaint aussi de ce que les questions relatives à la marine soient divisées entre plusieurs commissions, ce qui rend impossible tout travail d'ensemble, et M. Bouchet a même annoncé l'intention de demander, lors de la discussion publique, que toutes ces propositions soient renvoyées à une commission unique.

ÉTRANGER

Les affaires d'Égypte

On télégraphie de Constantinople au *Times* : « Au dernier moment, on a substitué Ahmed-Rahib à Sergh-Pacha dans la commission turque envoyée en Égypte. Kadry-effendi, deuxième secrétaire du Sultan, plusieurs officiers et ingénieurs font aussi partie de cette commission. »

À la Chambre des communes, sir Charles Dilke dit que toutes les puissances acceptent le principe d'une conférence, mais que, ainsi qu'il a été fait pour la conférence de 1870, elles réservent leur réponse formelle jusqu'à ce qu'elles soient tombées d'accord entre elles.

Musurus-Bey a informé hier lord Granville que les instructions données à Sergh-Pacha sont généralement conformes aux bases proposées pour la conférence.

Le correspondant du *Standard* au Caire, télégraphie à ce journal, que samedi matin il a eu une entrevue avec Arabi-Pacha. Au moment où je suis arrivé chez lui, écrit le correspondant, il venait de recevoir une nombreuse députation de Bedouins. Son antichambre était remplie d'officiers, de notables et de chefs dont l'attitude serait contrastait singulièrement avec les prétentions d'Arabi au titre de chef démocratique. Questionné sur ses intentions et sur les aspirations de son parti, Arabi m'a répondu : « Vous me voyez ici entouré de représentants de toutes les classes de la nation qui écoulent mes paroles. D'autres se sont liés aux promesses de l'Angleterre, au lieu d'écouter la nation, et de se soulever contre elle. »

Le tunnel sous marin

Le comité chargé d'étudier la question de création du tunnel de Douvres à Calais, a déclaré qu'aucun danger d'invasion n'était à redouter pour l'Angleterre, puis qu'elle avait la possibilité d'inonder le tunnel.

Affaires d'Égypte

M. de Noailles a déclaré à la Porte que la conférence devait se réunir sans délai.

La réunion des chefs militaires tenue chez Arabi a décidé que le Khédive serait assassiné si Arabi était expulsé, soit par les Européens, soit par la Turquie.

Les obsèques de Garibaldi.
Paris, 7 mai.

Hier soir, les journalistes italiens correspondants de la *Legation*, de l'*Opinion* et de la *Gazette parlementaire*, se sont réunis à la salle du « Grand Orient » pour délibérer sur l'envoi d'un délégué aux obsèques de Garibaldi. La réunion, présidée par M. Capoui, était très nombreuse. Une quête faite dans l'assistance dans le but d'offrir une couronne à Garibaldi, a produit la somme de 600 francs.

Un télégramme de condoléances adressé à Menotti Garibaldi, exprime des remerciements à la Chambre, à la Préfecture et au Conseil municipal.

La réunion s'est séparée à minuit.

La propagande révolutionnaire dans l'armée

Le ministre de la guerre a été avisé que des écrits révolutionnaires circulaient dans l'armée, notamment dans nos régiments de l'Algérie.

Des instructions ont été données à ce sujet aux commandants de corps d'armée.

L'enseignement par les yeux

M. Jules Simon a nommé une commission chargée d'étudier les questions relatives à la décoration des écoles au moyen de tableaux, peintures, cartes, dessins.

Cette commission fera choix de séries de gravures destinées à être données en récompense aux enfants des écoles.

Une œuvre pieuse

L'impératrice Eugénie a été sollicitée ces jours-ci pour subventionner un nouveau journal bonapartiste, soutenant les intérêts du prince Victor. Sur l'avis d'un jésuite anglais, elle a préféré disposer d'une partie de ses fonds pour élever une chapelle à la mémoire de son fils, à Itoyozi, où le prince impérial a été tué.

Pour une victime de l'Allemagne